

Formation Sociale

Parcours : BREVET DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL
DIPLOME D'ETAT D'AGENT DE PROMOTION SOCIALE

**Diplôme de niveau IV
selon la classification internationale des diplômes
établie par l'UNESCO**

1^{ère} Année 2020 - 2021

Cours

ANTHROPOLOGIE SOCIALE

PROGRAMME

CHAPITRE PRELIMINAIRE OU INTRODUCTIF

Chapitre 1 : les grands domaines de l'anthropologie sociale

Chapitre 2 : Notion des relations sociales

Chapitre 3 : les déterminants ou référents sociaux

Chapitre 4 : Système des attitudes et comportements

ANTHROPOLOGIE GENERALE

I- Essai de définition

L'anthropologie est la branche des sciences qui étudie l'être humain sous tous ses aspects à la fois.

- ❖ Physique (anatomique, morphologique, physiologique, évolutif...)
- ❖ Culturel (religieux, psychologique, géographique...)

Elle tend à définir l'humanité en faisant une synthèse des différentes sciences humaines et naturelles. Le terme Anthropologie vient de deux mots grecs *Anthrôpos* qui signifie (homme) et *Logia* qui signifie (étude). Cette discipline vise particulièrement les faits spécifiques à l'humain par rapport aux autres animaux (faits anthropologiques comme Homo ou Anthrôpos) : langues articulées et figuratives, rites funéraires, politiques ou magiques, arts religions, coutume, parenté, habitats, techniques corporelles, instrumental de mémorisation, de numération, de représentation spatiale et temporelle. Elle s'appuie notamment sur l'étude comparative des différentes sociétés et ethnies décrites par l'ethnologie et envisage l'unicité de l'esprit humain à travers la diversité culturelle.

II- Les différents niveaux ou phases de la science anthropologique

1- L'ethnographie

C'est la phase préparatoire des collectes des documents, la description des coutumes, des institutions, des techniques, des rites cérémoniels... C'est la phase de l'observation sous forme de comptes rendus écrits sur le « carnet ethnographique », d'enregistrement sur magnétophone de classement, de traduction et de codification.

2- L'ethnologie

La démarche ethnologique est la phase où l'on synthétise et l'on interprète ce que l'on observe dans une culture donnée. Il s'agit en fait d'un travail de synthèse qui doit rester dans un seul domaine comme l'économie, la religion, la parenté...

3- L'anthropologie

C'est le niveau le plus général ; celui où l'on tente de définir les propriétés générales de toute réalité culturelle et sociale, celui où l'on réfléchit sur la nature

des logiques sociales, sur le sens des rites funéraires et le culte des morts, sur le concept d'échange symbolique.

III- Histoire de l'anthropologie

Depuis l'antiquité, le discours sur l'altérité n'existe pas en Europe. L'autre n'est que le négatif de l'occidental ; seul l'occidental est civilisé et tous les autres sont des sauvages, cependant à partir du XVe siècle, la découverte des populations aux coutumes et mœurs inconnues amène l'européen à se poser de nombreuses questions notamment celle de l'appartenance de ce « sauvage » à l'humanité. Le critère à l'époque pour y répondre est le religieux, l'humanité provient de la création divine l'indien n'est alors qu'une bête portant une figure humaine.

Plus tard, ce discours va évoluer surtout avec Las Casas qui va opérer une première connaissance de l'humanité de l'indien, mais pour rétablir les choses selon la volonté de Dieu, il fallait le christianisme. A partir de là, comment s'est constituée la pensée anthropologique ?

Nous allons dans cette rubrique retracer les étapes de la pensée ethnologique ; c'est-à-dire l'histoire de la pensée ethnologique qui est celle de la variabilité de l'homme dans l'espace et dans le temps.

3.1- Les précurseurs

a- L'antiquité

On peut affirmer que la pensée ethnologique a commencé avec HERODOTE. Hérodote était un historien grec né à Halicarnasse entre 484-420 avant Jésus-Christ. Il était un grand voyageur qui raconte dans son « Histoires » les événements et légendes du monde. Son œuvre qu'il a intitulé « Histoires » est autant ethnographique qu'historique. « Histoires » (au pluriel) qui est le titre de son document signifiait « enquêtes » ; enquêtes menées par un témoin qui rapporte ce qu'il a vu, appris au cours de ses recherches. Ainsi, on voit que la démarche d'Hérodote est plus proche de l'enquête ethnographique que la reconstitution historique.

HERODOTE a dressé un panorama du monde humain du Ve siècle, un monde qu'il a pu approcher au cours de son voyage. A travers le document de ce dernier, on peut relever de multiples notes à valeur ethnologique et ethnographique. Ce qui a permis d'avoir au moins une idée des sociétés anciennes. Cela peut intéresser l'histoire, la philosophie, l'histoire naturelle, la géographie.

b- Le moyen-âge

Le moyen-âge était caractérisé par le refus de l'autre et des positions religieuses intolérantes, pour cela l'on ne pouvait pas s'ouvrir à l'humanisme œcuménique.

Les modes de pensée étaient plutôt à l'étude des monstres pour mettre en scène une sorte de faune humaine (homme chien, pygmées, race noire...).

Par exemple, on sait que la question de l'existence de l'âme chez les africains et les amérindiens a été longtemps débattue. La pensée médiévale (relative au moyen-âge) voulait réduire le monde humain à la stricte limite de la chrétienté et des seuls peuples connus d'elle, et imputer à la zoologie toutes les races extérieures.

c- La renaissance

La renaissance semble être prédisposée à s'ouvrir sur l'homme différent. A partir de ce moment, les peuples exotiques ont joué un rôle non négligeable. En effet, les grandes découvertes et les voyages ont abouti à l'identification des sociétés insoupçonnées : océaniques, australiennes, amérindiennes... Les idées reçus à l'époque du moyen-âge se transforment peu à peu et un certain nombre de conceptions traditionnelles ont dû être révisé, il devenait de plus en plus difficile de classer les autres peuples comme des sauvages.

Pourquoi ? Tout simplement parce que les résultats des voyages commencent à apporter un ensemble de connaissance documentaire par exemple les travaux ethnographiques de FONTENEAU ont tenté une première classification des travaux amérindiens (indiens d'Amérique) pour des systématisations de plusieurs peuples exotiques et des collections exotiques. Surtout à partir du milieu du XVIe siècle paraissent des publications de « Grands voyages » de Walter RALEIGH. Non seulement l'occident va au-devant des nouveaux mondes mais des peuples considérés comme des « aborigènes » ou les « naturels » d'Amérique ou d'Océanie sont amenés en Europe. Ainsi, la révélation des humanités lointaines va faire naître des courants d'idées qui sont souvent en sens contraire :

- ❖ D'un côté, une certaine partie de l'opinion continue de refuser aux tribus sauvages l'accès à la dignité d'être humain ; en conséquence, on relie ces sociétés aberrantes à la révélation des écritures.
- ❖ D'un autre côté, à l'inverse, naissent plusieurs thèmes philosophiques et mythologiques valorisant systématiquement les sociétés exotiques. C'est ce qu'on va appeler la théorie du bon sauvage. C'est la théorie selon

laquelle les sociétés exotiques sont des peuples préservés des défauts inhérents à la civilisation, qui demeurent dans un « état de nature » et qui peuvent donner des leçons à la vieille Europe.

d- Les XVIIe et XVIIIe siècles

❖ Du classicisme à l'exotisme

Les voyages ont révélé l'existence des sociétés de plus en plus nombreuses et diverses. Les écrits des missionnaires, les récits des voyageurs ouvrent la voie sur les autres mondes. Les pères d'EVREUX du TERTRE, des auteurs comme Pierre d'ABBEVILLE ont écrit sur les indiens. François d'ABBEVILLE ouvre la voie à l'orientalisme et fait une typologie des différentes races humaines. D'autres auteurs tels que LAHONTA et LESCARBOT prennent prétexte de l'observation des mœurs et coutumes des « naturels » pour critiquer les sociétés de l'Europe. Il ouvre ainsi l'anticolonialisme.

❖ L'apport du XVIIIe siècle : une première anthropologie

Cette première vision anthropologique est due à la fois aux voyageurs, aux philosophes et aux naturalistes dans deux domaines complémentaires.

Avec les voyageurs, on a assisté à l'ouverture de l'occident sur les autres-mers. Le champ de la connaissance de l'homme exotique atteint l'ensemble des continents. Des contacts sont noués avec les populations du monde cela depuis les découvertes de l'Océanie jusqu'aux missionnaires en Orient et en Amérique en passant par les 1^{er} explorateurs en Afrique.

Les philosophes sont les vrais créateurs des sciences humaines pour avoir compris la variabilité des sociétés sous l'influence des conditions du milieu et pour avoir fait craquer déjà l'humanité de l'Homme « blanc » et civiliser en accueillant largement les données exotiques. CANTEMIR (prince de MOLOAVIE en URSS a très tôt commencé les études de l'ethnopsychologie et de l'ethnologie appliquée). Jean Jacques ROUSSEAU transfigure la thèse du bon sauvage, bouscule les idées reçues dans son schéma sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes et il reconstruit les bases de la vie en société dans le Contrat social. En ce moment, quelque chose a changé de manière irréversible : l'homme qui est le même, commence par être étudié comme un objet de science d'où l'apparition de l'expression « science de l'homme » qui fut employée pour la première fois par l'empiriste David HUME dans son traité de la nature humaine (1739).

2- Naissance de l'anthropologie

Des termes nouveaux apparaissent pour qualifier la science de l'homme, science qui s'entend désormais au sens d'étude différentielle des races, des ethnies et des cultures.

Au cours du XVIII^e siècle, le mot anthropologie a désigné « un traité sur l'âme et le corps de l'homme ». L'anthropologie est surtout utilisée par les naturalistes qui ont appelé par anthropologie ce que l'on désignait sous le nom d'histoire naturelle. Et c'est le naturaliste allemand Blumenbach de Gothingen qui est le premier à utiliser le terme anthropologie (1795) dans son ouvrage « De genesis humani varietate natura ». La plus part des sciences humaines vont naître au XIX^e siècle. Cette période a connu en effet la fondation d'une véritable science de l'homme qui embrasse les diverses activités humaines et les divers aspects physiques, moraux de l'homme.

- ❖ 1^{er} XIX^e siècle : naissance de l'anthropologie physique et étude des sociétés exotiques. L'ethnologie s'affirme progressivement au XIX^e siècle avec la diversification de l'étude scientifique de l'homme marquée par la coïncidence d'un grand nombre d'évènement ethnologique significatif.
- Essai de reconstitution du passé de l'homme.
- Première approche anthropologique et raciologique.
- Réflexion objective et scientifique sur les sociétés exotiques.

Cette période est aussi marquée par la querelle relative à l'unicité et à la pluralité de l'homme, autrement dit entre le monogénisme et le polygénisme. C'est aussi la période des grands voyageurs qui apportaient une précieuse documentation sur les populations exotiques.

❖ 2^e XIX^e siècle : l'animal homo et la recherche des origines

Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'on commence à dégager l'étude de l'homme de tout près conception. Les dimensions exactes de l'homme vont être reconnues dans tous les sens :

Sa dimension logique, sa dimension temporelle, sa dimension spatiale.

NB : la dimension temporelle de l'homme a été reconnue avec la démonstration sans cesse plus convaincante de la haute antiquité de l'espèce. Sa dimension

spatiale a été reconnue avec l'identification des sociétés exotiques et la reconnaissance de leurs valeurs culturelles.

LES GRANDS DOMAINES DE L'ANTHROPOLOGIE

Introduction

Si nous partons sur la base de l'ethnologie et l'anthropologie portant sur une ethnie (une communauté humaine distincte), il va sans dire que les domaines de l'ethnologie sont aussi ceux de l'anthropologie et que forcément, naturellement, normalement et logiquement, l'ethnographie est en bonne place dans cette « entreprise ». L'humanité est divisée en types biologiques (blanc, noir, jaune ...) sans frontière définit et même subdivisée en groupe ethniques, géographiques, nationaux, régionaux, préfectoraux, cantonaux... Ces groupes humains sont encore subdivisés en communauté qui se distinguent les unes des autres par les liens de parenté, les résidences, les pratiques culturelles, les rites, les croyances, les activités économiques, les productions artistiques et esthétiques, les techniques, les représentations de l'homme, bref par des traits caractéristiques distinctifs. Par exemple, les êtres humains sont naturellement doués de parole, de langage, ne parle pas toujours la même langue. Il y a des différences sociales et culturelles constitutives. Ce sont ces différences entre les groupes humains que l'anthropologie (ethnologie cherche à saisir et à expliquer et à faire comprendre). En un mot, l'anthropologie est une discipline sociale qui cherche à éclairer sur la logique de l'homme universel à partir de l'homme particulier ; c'est-à-dire l'homme d'un terroir. L'anthropologie dispose de plusieurs branches et s'inscrit dans divers domaines.

I- Quelques branches de l'anthropologie

* L'anthropologie sociale

L'anthropologie sociale est l'étude comparative et explicative de l'ensemble des caractères sociaux et culturels des groupes humains.

* L'anthropologie politique

Elle étudie les formes politiques des différents peuples du monde considérant qu'elles sont liées aux structures des sociétés civiles.

Page 8 sur 23

- * L'anthropologie de la maladie et de la santé

Domaine étudiant les représentations et les expressions de la maladie, les différentes manières mises en œuvre pour la traiter et les rapports thérapeutes/malades en fonction de la culture de la société étudiée.

- * L'anthropologie de l'environnement ou anthropo-écologique

Étudie l'homme dans son environnement (culture, nature) en relation avec le temps et l'espace. Elle étudie les façons dont une population occupe son environnement et les relations de vie de la population.

- * L'anthropologie des pratiques corporelles

Domaine qui s'attache à l'étude des activités mettant en jeu le corps, qu'elle soit de l'ordre de la modification de l'apparence (tatouage, scarification ...) ou de la mise en action du corps comme outil (activité physique, sportive ou artistique).

- * L'anthropologie de l'alimentation

C'est une branche de l'anthropologie qui étudie les représentations et pratiques alimentaires associées à l'alimentation humaine.

Elle tente d'expliquer les modes d'alimentation et de discernement des aliments interdits et autorisés, des plantes et des herbes comestibles ou non.

- * L'anthropologie de l'habillement

Étudie les modes vestimentaires des sociétés selon les goûts et de création des différentes techniques de parure, d'esthétique...

- * L'anthropologie des techniques

C'est une branche de l'anthropologie qui s'intéresse à l'usage et au rôle des objets techniques, y compris leur rôle symbolique. L'étude ethnologique des techniques et des objets ne se limite pas aux techniques et aux objets considérés comme traditionnels ou anciens mais également aux faits contemporains.

- * L'ethnolinguistique

Est la description des dialectes (formes d'une langue utilisée par une communauté spécifique). Cette étude comprend : la phonologie, la morphologie,

la syntaxe, la sémantique et la grammaire. C'est aussi l'analyse des relations entre la culture, la pensée et le langage.

INTRODUCTION A L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE

- Clarification

Si nous admettons une autre définition de l'anthropologie ou de l'ethnologie comme le savoir concret des différences au sein des sociétés passées et présentes, il convient de souligner ici que l'anthropologie sociale est la base ou la charnière de l'anthropologie comme étude de l'homme au sein d'une société avec des relations sociales, des normes, des modèles (de vie), des appartenances, des rôles ...

L'homme est un être social parce qu'il est appelé à vivre en société (communauté, groupe parental, groupe ethnique...). L'homme ne peut pas faire grève à la société et décider de vivre isolé, seul dans un village sans parler à personne, sans échanger. L'homme est un être qui se laisse apprivoiser, qui est doué (c'est pour cela qu'on dit que l'homme est un être sociable) d'intelligence pour pouvoir s'adapter au mode de vie propre à une société où il vit ou bien il est appelé à vivre.

Ainsi, puisque l'homme est "social" et "sociable" à la fois, il baigne dans les relations sociables du milieu donné.

- ❖ Il partage le quotidien avec les membres de la communauté.
- ❖ Il participe aux activités du groupe (travaux d'intérêt commun).
- ❖ Il prend part aux cérémonies, aux fêtes de réjouissances, aux célébrations, en même temps il prend part aux moments malheureux (décès).

Bref, l'homme est impliqué à la morphologie, ce qu'on appelle en anthropologie la hiérarchisation verticale et horizontale de la société.

Et l'homme est impliqué aussi à la physiologie de la société (échange, communication, production, consommation, mariage, vie politique). Ce complexe de relations sociales qui implique la morphologie et la physiologie de la société constitue la base donc la charnière de la sociologie.

Introduction

D'après Marcel MAUSS (anthropologue et sociologue français) dans son ouvrage anthropologie sociologie, l'anthropologie est la branche de la science

anthropologique qui édifie et instruit sur la morphologie et la physiologie d'une société. Autrement dit, l'anthropologie sociale étudie et clarifie sur la forme et le fonctionnement d'une société.

- ❖ La morphologie signifie : la configuration et la structure externe d'un organe vivant comme la société. Il s'agit de la forme et de la configuration apparente d'une société. Par exemple, la présentation physique externe de l'homme, de l'ethnie de la communauté (les traits physiques, les scarifications, les modes d'habillement, la répartition des groupes humains dans leurs traits distinctifs).
- ❖ La physiologie en ce sens qu'on étudie la nature, le fonctionnement et les propriétés de la société (quel type de société, les institutions sociales et leurs relations avec d'autres ressorts de la société).

Exemple :

- * Les règles de mariage
- * La polygamie
- * La polyandrie
- * Le sororat
- * Le lévirat

Le plus bel exemple aujourd'hui est le mariage des homosexuels alors que les sociétés ont institué et reconnu le mariage hétérosexuel.

L'anthropologie sociale est un domaine très important du savoir anthropologique. Puisqu'elle prend en compte tous les autres aspects de la société.

Chapitre I

LES GRANDS DOMAINES DE L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE

❖ Le système de parenté

C'est le lien unissant un enfant à son père ou à sa mère tel qu'il est reconnu par la société. Mais aussi, quand un étranger est accepté, il devient membre d'une famille.

❖ Les règles de mariage

Pour fixer, déterminer les personnes épousables et non épousables, chaque société a ses règles de mariage. Par exemple, un enfant ne peut pas épouser sa mère. Une fille ne peut pas épouser son père.

- * Il y a *exogamie* quand il y a obligation de prendre une femme dans un autre groupe parental ailleurs dans une autre famille.
- * Il y a aussi *endogamie* quand on est obligé de prendre épouse dans sa propre famille, dans son propre groupe parental.
- * Il y a le *lévirat* quand une veuve doit épouser le frère de son mari décédé ou le *sororat* quand le veuf doit épouser la sœur de sa femme décédée.

❖ Les règles de filiation

Le *patrilignage* c'est quand les enfants appartiennent à la lignée du mari et le *matrilignage* quand les enfants appartiennent à la famille de la femme.

❖ L'organisation sociopolitique

Elle implique les règles de la chefferie traditionnelle, de règlement de conflit, de jugement et d'application des sanctions. Il y aussi des règles d'intronisation d'un chef traditionnel ou de sa destitution.

❖ La résidence

Elle concerne les lieux d'habitation et les règles qui l'organisent. La nouvelle mariée doit quitter ses parents pour aller vivre avec son époux. Il y aussi l'obligation pour les nouveaux mariés d'avoir une nouvelle résidence. Ou bien les nouveaux mariés doivent vivre avec les parents de la femme ou ceux de l'homme.

❖ Les règles d'occupation de l'espace villageois

Dans un village, on ne peut pas construire sa maison n'importe où et n'importe qui ne peut pas construire n'importe où.

Page 12 sur 23

❖ Les règles d'héritage

La succession d'un parent défunt est gérée par la famille ou la communauté villageoise selon des règles bien déterminées et instituées.

❖ Les unités de vie ou unités marquées

A ce niveau, les individus ont des appartenances ethniques reconnues avec des répartitions géographiques dans des frontières délimitées. A cela se greffent des unités de production de consommation avec territorialisation des espaces habitables et cultivables.

❖ Les tabous et les interdits

Ils sont propres à chaque communauté, ethnie ou clans.

Exemple : interdits alimentaires, codes moraux, codification de la parole, les règles de bienséance...

Comme on peut le voir, le tabou n'est pas fixé vraiment comme une règle. C'est plutôt une réserve qu'on observe soit même. C'est une sanction morale personnelle.

L'interdit est une règle de comportement fixé par la communauté pour discipliner ses membres ou pour protéger l'individu contre l'irréparable. Souvent, une croyance est associée à ce qui est interdit à tel point que son infraction (non-respect) aboutirait à un changement indésirable dans la vie de la personne.

NB : si le tabou est fondé sur la superstition dont le non-respect n'est pas suivi d'une conséquence, l'interdit en revanche peut avoir des conséquences réelles.

Mais tabous et interdits sont institués (érigés en règles sociales) pour imposer certaines restrictions (limites, réserves) dans le comportement des individus.

❖ Les sanctions sociales

Dans toute société, groupe social, n'importe qui ne fait pas n'importe quoi, n'importe quand, n'importe où, n'importe comment avec n'importe quoi et n'importe qui. Les sanctions sociales existent pour obliger les individus, les uns et les autres à se discipliner en respectant les règles de comportement pour l'harmonie de la société.

❖ Les associations et amicales

Très souvent, les ressortissants d'une région, d'une préfecture ou d'une localité créent des structures sociales surtout en un lieu éloigné du milieu d'origine (dans

les villes). Cela est destiné à se retrouver en fils et filles du terroir pour reproduire et représenter le milieu d'origine pour le perpétuer.

❖ Statuts sociaux et fonctions sociales

Dans toute société, les hommes et les femmes adultes et personnes âgées, jeunes et adolescents sont différemment perçus avec des valeurs affectives, des estimations diverses, des droits et des devoirs, des privilèges et des obligations. L'anthropologie sociale prend en compte cet aspect de la vie en société. La stratification sociale renseigne sur la verticalité et l'horizontalité d'une structure sociale.

Exemple : dans une société ou communauté, les ancêtres forment une classe supérieure, ensuite viennent les grands parents et les enfants. Parmi les enfants, il y a les aînés, les cadets et les benjamins. C'est la verticalité ou la hiérarchisation verticale.

Dans un village, il y a une ascendance qui l'emporte sur les autres. C'est le cas notamment du quartier de l'ancêtre éponyme (ancêtre créateur ou fondateur d'un village). Après viennent les autres quartiers jusqu'au dernier qui est le plus souvent celui des allogènes ou allochtones (étrangers). Nous sommes dans un cas d'horizontalité ou hiérarchisation horizontale.

Le système de caste

Toute société comporte des castes, c'est-à-dire des classes sociales.

Exemple : la classe des ministres

La classe des officiers

La classe des enseignants

La classe des élèves

La classe des zémidjans

La classe des esclaves...

Généralement en Afrique, on rencontre dans beaucoup de sociétés, la caste des griots, la caste des forgerons, la caste des tisserands, la caste des chasseurs, la caste des prêtres sacrificateurs, la caste des féticheurs...

NB : Comme on peut le constater, l'anthropologie sociale touche plusieurs aspects de la vie en société. C'est pourquoi c'est un domaine essentiel de l'anthropologie. Or, le social va de pair avec le culturel donc ne sera pas exagéré

d'avance que l'anthropologie sociale et culturelle résume en gros tous les domaines de l'anthropologie.

Chapitre II

NOTION DES RELATIONS SOCIALES

L'anthropologie sociale est fondée sur des relations sociales. Ses relations font appel aux notions de société, de groupe social plus ou moins important mais stable où se transmet une culture ou une civilisation.

Nous appartenons dans les faits à plusieurs de ces groupes sociaux : une famille, une ville, un village, une école (ENFS Cycle I et Cycle II), un parti politique, un milieu professionnel, une église, une association sportive, culturelle, une nation. Les groupes se subdivisent en catégorie. Dans une famille ou dans un groupe de parenté, il y a la catégorie des enfants, celle des parents et des grands parents. Ce sont là autant de groupement d'hommes (masculin, féminin) concret qui pose des problématiques interpellant les anthropologues.

Quelles sont les formes d'organisation de ces groupes ou de ces catégories ?

Quelles sont les règles ou les processus qui tendent à les maintenir ou à les transformer de l'intérieur ou de l'extérieur ?

Quelles sont les relations entre les divers groupes ?

En cherchant des réponses à ces questionnements, l'anthropologue sera édifié sur la morphologie et la physiologie de ces groupes et l'interaction qu'il y a entre ces groupes sociaux.

En effet, les interactions qui se produisent entre les individus et les groupes ou d'un groupe à l'autre, ou d'un individu à l'autre constituent généralement des relations sociales. Les unes sont permanentes ; celle d'un homme et sa femme ou sa femme et leurs enfants. Les autres sont périodiques : l'animation d'un marché, ou occasionnel ou épisodique : les voyageurs ensemble dans un autobus (LK, Sotral...). Il y a aussi les relations amicales, conflictuelles ou négatives ou destructives.

Tous les groupes génèrent des relations sociales mais toutes les relations ne constituent pas forcément un groupe (Exemple de votre stage ou vous êtes accueillis dans la famille).

A- Parenté et consanguinité

Parfois, la parenté entre deux personnes se définit au moyen de l'équivalence établit par la société par convention. C'est le cas de la parenté par alliance (entre les belles familles) ou la parenté par adoption (l'enfant adopté est considéré comme un membre de la famille à part entière). Il y a aussi le cas des esclaves ou des allochtones ; par exemple, les populations du nord qui ont émigré vers le sud et qui y sont restées.

❖ La consanguinité

Page 16 sur 23

C'est le lien qui unit les enfants issus de même père. Les frères et sœurs sont dits utérins lorsqu'ils sont issus d'une même mère mais de père différent.

Après cette brève clarification, il apparaît donc que la parenté est une relation sociale qui ne coïncide pas toujours avec la consanguinité, c'est-à-dire la parenté par le lien de sang.

NB : la parenté est fondée par les groupements sociaux. Voici les principaux groupements sociaux que l'anthropologie sociale étudie souvent.

- * Une lignée

Une lignée est un groupe de parents possédant un ancêtre réel connu. De plus, dans ce groupe, on pratique le système de filiation unilinéaire.

- * Une filiation

C'est le lien de parenté unissant un enfant à son père ou à sa mère. La reconnaissance de l'enfant est du côté de son père (on parle de filiation patrilinéaire). Si l'enfant se compte du côté du groupe parental de sa mère, on dit qu'on est dans le système matrilineaire et on parlera alors de matrilignage.

- * Un lignage

C'est une appartenance de famille dont l'ancêtre est connu de tous, dont les niveaux généalogiques sont connus de tous, vivant souvent au même endroit.

Exemple : dans un village, la répartition par quartier se fait sur la base des lignages.

- * Un clan

C'est une appartenance de lignage. Dans un tel groupe, les liens de parenté et l'ancêtre éponyme sont bien connus.

Exemple : dans un village, les descendants du premier ancêtre forme un clan.

- * Une tribu

C'est une appartenance de clan où les liens ne sont pas très forts parce que la chaîne des ancêtres est mal connue.

Les membres d'un clan ont tout simplement la conscience d'être parents sans trop savoir comment exactement. On ne peut pas remonter dans les niveaux généalogiques pour nommer avec certitude le ou les ancêtres.

- * Une ethnie

Page 17 sur 23

C'est une unité culturelle basée sur un code de vie, une langue, des usages ou coutumes communs.

Exemple : ethnie moba, éwé, kabyè

Dans une ethnie, il n'y a plus de lien de parenté en tant que tel mais on est sur un même terroir, on parle la même langue, on respecte la même coutume, les mêmes interdits.

* Une famille

La famille est le groupe social où le mariage est réglé avec des interdits de relations sexuelles avec une conscience d'appartenance. Souvent dans une famille, les gens se considèrent ou même s'appellent frères et sœurs sans trop savoir pourquoi et comment.

Exemple : les membres de la famille Lawson, Johnson ou autres peuvent être au Togo, Ghana, USA...

Ici, c'est plutôt le fait de porter plusieurs noms qui suggère un semblant de lien de parenté.

* Une fratrie

C'est un groupement de deux ou plusieurs clans soit sur la base de la parenté, soit simplement sur la base d'une action commune à entreprendre comme la guerre ou une cérémonie (les adeptes d'un fétiche qui procèdent à la cérémonie d'offrande ou de sacrifice annuel).

B- Parenté et alliance

L'alliance est une donnée essentielle de la parenté. L'anthropologie a conclu que dans toutes les sociétés du monde, il y a la prohibition (l'interdiction) de l'inceste. *L'inceste* est une relation sexuelle entre deux personnes pour qui le mariage est interdit ou impossible ou impensable. L'interdiction de l'inceste oblige les membres d'un groupe de parenté à aller prendre leurs conjoints ou conjointes ailleurs hors de leur groupe d'appartenance.

Comme on peut le voir, il y a nécessité d'établir des relations de parenté avec d'autres groupes de parenté. En allant chercher ou prendre son conjoint ou sa conjointe ailleurs dans d'autres groupes de parenté, on est amené à établir des relations de parenté par alliance.

Page 18 sur 23

Donc, on peut conclure que toute parenté est fonction de la parenté par alliance. Les anthropologues utilisent des symboles pour construire des diagrammes représentant les rapports de parenté.

Voici quelques symboles (graphiques) en anthropologie sociale :



Individu mâle



Individu femelle



Sexe indifférencié ou non spécifié



Relation de filiation



ou



mariage ou alliance

Les anthropologues utilisent des abréviations pour désigner des positions généalogiques :

Pe = père

Me = mère

Ma = mari

Fe = femme

Fs = fils

Fle = fille

Fr = frère

Sr = sœur

Ep = épouse

Ho = homme

Aî = aîné

Ca = cadet

Les autres parents sont désignés par des combinaisons telles que

Me Me = mère de la mère

Pe pe = père du père

Pe Me = père de la mère

Fr Pe = frère du père

Sr Pe = sœur du père

Fr Me = frère de la mère

Sr Me = sœur de la mère

L'utilisation de ces combinaisons peut paraître ridicule aux yeux de certaines personnes. Les termes oncle, grand-père, cousin par exemple ne permettent pas une désignation précise de la personne en question. Ils ne couvrent pas forcément la réalité de nos diverses sociétés africaines dans leur intégralité.

Exemple de cousin :

Fs Sr Me = Fils de la sœur de la mère

Fs Fr Me = Fils du frère de la mère

Chapitre III

LES DETERMINANTS OU REFERENTS SOCIAUX

Page 20 sur 23

Les déterminants ou référents sociaux sont des éléments distinctifs qui sont à la base de la constitution et de l'identification d'une communauté par rapport à une autre. Ils expriment d'après certaines lois les niveaux sociaux, les moments, les lieux où l'interaction est signifiante dans le vécu de l'individu. Par ailleurs, les déterminants sociaux définissent et fixent des formes et des logiques originaires dans les attitudes, les comportements et les pratiques au sein d'une communauté. Ils sont de plusieurs types.

1- Les référents matériels ou physiques

Au titre de ces référents, il y a :

- ❖ Le nom : c'est l'élément qui permet d'identifier une personne. Ou encore, c'est l'élément qui permet d'inscrire un membre dans sa communauté d'origine ou dans son groupe de référence.

C'est pourquoi l'homme s'évertue à ce que le nom qu'il porte soit un nom du pays. Puisque le nom est destiné à signaler l'origine et l'appartenance de l'individu. La preuve, c'est qu'il suffit parfois de décliner son nom pour qu'on sache ou qu'on devine d'où vient l'individu.

Au nom, s'ajoute également comme référent matériel ou physique les éléments de l'appartenance physique à savoir les scarifications faciales et corporelles, les modes d'habillement de coiffure et tout ce qui relève de l'anthrométrie de l'homme.

2- Les référents ou déterminants historiques

Ils se rapportent au lieu de naissance au système de filiation de parenté et d'alliance, à l'âge et tout ce que cela comporte. Ils déterminent la place de l'individu dans sa communauté d'appartenance. Ces référents sont chargés de valeur symbolique ; par exemple :

- ❖ L'individu est né de tel parent, ses ancêtres sont tels, ils appartiennent à telle filiation donc à tel groupe de parenté.

Cela est irremplaçable ou infalsifiable pour l'individu. C'est pourquoi très souvent, les enfants adoptifs et les anciens descendants d'anciens esclaves ou d'allogènes ont des problèmes d'intégration dans leur communauté d'accueil.

3- Les référents psychoculturels

Il s'agit de l'ensemble des codes culturels des idéologies, des systèmes de valeur, de mentalité, des habitudes collectives qui donnent un certain confort à l'individu qui, en les respectant ou en y faisant référence est en harmonie avec lui-même, avec les membres de sa communauté d'appartenance et surtout les intelligences supérieures ou divinités. C'est aussi le cas des fêtes traditionnels, des rites d'initiation qui permettent l'intégration de l'individu dans le groupe ou qui exprime son sentiment d'appartenance.

4- Les référents psychosociaux

Ici, intervient des considérations sur le statut social de l'individu, le sexe, l'âge, la profession exercée, la fonction sociale car tout cela renvoie à la place qu'occupe l'individu dans son groupe. A partir de là, on affecte à l'individu les compétences, les estimations diverses, les jugements, le pouvoir, les styles de conduite.

Remarque :

A partir de ces déterminants sociaux, on peut avoir une idée des individus susceptibles ou qui méritent d'être considérés comme des fils authentiques du terroir ou du milieu. Ceci parce que le groupe d'appartenance doit se retrouver dans chacun des membres qui le compose et l'individu aussi doit s'évertuer à mériter son appartenance à un groupe (clan, lignage, parenté...). La manière dont la communauté perçoit son membre confère à celui-ci une identité sociale qui est une prescription du groupe. C'est alors que l'individu a une idée de sa personne et de sa personnalité. Il peut être fier ou avoir honte d'être membre d'une communauté.

CHAPITRE IV

SYSTEME DES ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Clarification des notions

Comportement : c'est la manière d'agir, de réagir. C'est aussi l'ensemble des réactions observables, des conduites et actes posés.

Attitudes : c'est la manière de tenir son corps.

Exemple : attitude d'une personne à genoux

L'attitude ou les attitudes sont dans le comportement ou dans les comportements. C'est la position qu'on adopte dans l'action ou dans la réaction qu'est le comportement.

Dans le cas qui nous intéresse, par attitude, il faut entendre l'ensemble des manières de se tenir ou qu'on doit tenir. Ces manières sont prescrites ou instituées par la société ou la communauté. Ces manières doivent caractériser les comportements (actions et réactions), les rapports (relations) entre des personnes de classe sociale différente ou de statut social différent.

Exemple : l'attitude et le comportement d'un employé à l'égard de son collègue de service (de même catégorie) ne seront pas les mêmes de ce employé envers son chef de service, ou son directeur, ou son ministre de tutelle.

L'anthropologie sociale distingue en gros trois (3) sortes d'attitudes et de comportements dans une société ou entre deux sociétés différentes. Il s'agit notamment de :

- * La relation à plaisanterie
- * La relation à évitement
- * La relation de complète familiarité

1- La relation à plaisanterie

Parfois, entre parents, alliés ou entre des catégories de population ou société, s'impose une sorte de relation qu'on appelle relation à plaisanterie. Elle autorise, et dans certains cas, oblige une personne et les membres d'un groupe à se moquer d'une autre ou des autres sans que celle-ci ou ceux-ci puissent se sentir offensés. Cette relation peut être symétrique ou asymétrique.

Exemple : au Togo, les Mobas et les Tchokossis ou bien Tchokossis et Bassars, Mobas et Kotokolis.

2- La relation à évitement

Elle traduit le respect qu'une personne doit à une autre ou d'un groupe social à un autre. Le cas le plus courant de cette relation est celle qui existe ou qui doit exister entre le gendre et la belle-mère. Ou bien entre la bru et le beau-père. Par exemple, si chemin faisant un gendre voit venir sa belle-mère, il doit rebrousser chemin jusqu'au moment où il est sûr que la belle-mère s'est éloignée et qu'elle ne pourra plus être dans les parages. C'est le même cas pour la bru et le beau-père. Il ou elle doit se tenir ou se contenir dans un groupe où il y a le beau-père ou la belle-mère et bien mesurer les mots avant de parler :

- ❖ En évitant les mots grossiers
- ❖ En ne se faisant pas voir ou en ne jouant pas à la vedette
- ❖ En ne parlant pas à tort ou à travers.

C'est le cas aussi lorsqu'un employé est en présence de son directeur. Un soldat de première classe doit éviter au maximum un officier supérieur (commandant, colonel), sinon il risque de se mettre au garde à vous 36 fois.

3- La relation de complète familiarité

Ici, interviennent les variables d'âge, de sexe, de statut social. En effet, l'attitude et le comportement d'un homme se distinguent nettement de ceux qu'il aura à l'égard des femmes. De mêmes, ces attitudes et comportements en général diffèrent selon l'âge et la classe sociale des interlocuteurs qu'on a en face.

Exemple : les gens d'un même âge, d'une même classe sociale se côtoient, se familiarisent plus entre eux qu'envers les gens d'autres catégories.